

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Mairie **Nouvelle permanence le 22 janvier**

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa première permanence de l'année le 22 janvier 2025. Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale, sans rendez-vous préalable.

Corentin Jeanneret tire à nouveau un bilan très positif de l'année écoulée. La fréquentation est restée stable durant l'année 2025, démontrant l'intérêt de la population pour cette démarche. Ce sont en effet à chaque fois au moins trois personnes qui ont fait le déplacement. Durant ces échanges, toujours emprunts d'un esprit d'ouverture et de discussion, de nombreux sujets ont été évoqués, avec un but commun : améliorer le quotidien et faire part des problématiques « de terrain ». On peut citer à titre d'exemple les thématiques suivantes : stationnement, amendes d'ordre, circulation, exercice des pompiers, service de bus, piscine en plein air, accès à la gare, horaires CFF, etc. A chaque fois, des propositions d'améliorations ont été évoquées et ont débouché, lorsque cela était possible, sur des changements concrets. Ces moments d'échanges ont aussi été l'occasion de faire connaissance avec la population et d'évoquer des projets personnels d'Imériennes et d'Imériens, sans oublier l'état d'avancement de projets communaux (Migros, chantiers divers notamment). La transparence et le contact avec la population, deux objectifs du programme de législature, restent au cœur de ces échanges.

Les permanences prévues pour 2026 sont les suivantes : 22.01., 19.02., 19.03., 16.04., 21.05., 18.06., 20.08., 24.09., 15.10., 19.11., 17.12.

Corentin Jeanneret se réjouit des échanges qu'il aura avec les Imériennes et les Imériens qui souhaitent parler avec lui d'un sujet en lien avec la Commune. (cm)

Nonagénaire

Le 9 janvier 2026, Etienne Geiser, conseiller municipal et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la Rue du Soleil 18 où ils ont eu le plaisir de rencontrer Monique Broquet pour célébrer son 90ème anniversaire.

Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Saint-Imier, le 13 janvier 2026